



Ville de
Grande-Rivièrre

**AVIS D'ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS (PTI) ET DU RÈGLEMENT DE TAXATION**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, greffière de la Ville de Grande-Rivièrre,

QUE lors de la séance extraordinaire tenue le 20 janvier 2026, le conseil municipal de la Ville de Grande-Rivièrre a adopté les prévisions budgétaires 2026, le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 ainsi que le règlement de taxation pour l'année 2026;

QUE ces documents sont disponibles pour consultation par les personnes intéressées au bureau de la greffière, aux heures régulières de bureau, ainsi que sur le site Web de la Ville.

Donné à Grande-Rivièrre, ce 27 janvier 2026,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS D'ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) ET DU RÈGLEMENT DE TAXATION

oo

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS D'ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) ET DU RÈGLEMENT DE TAXATION** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 27^e jour janvier 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27^e jour janvier 2026.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière